

**Objet de la Classe « Prépa Talents » (CPT) :** La classe « Prépa Talents » de l'Institut National de Formation des Personnels du Ministère chargé de l'Agriculture (INFOMA) vise à encourager et à diversifier l'accès au corps des Technicien.ne.s Supérieur.e.s du Ministère chargé de l'Agriculture (TSMA).

Elle a pour vocation d'apporter un soutien pédagogique et financier renforcé à des étudiant.e.s ou demandeur.euse.s d'emploi motivé.e.s, méritant.e.s et éligibles à la bourse talents (soumise à un plafond de ressources et à des critères sociaux économiques prioritaires).

Elle a pour objectif, cette année, de préparer les candidat.e.s aux épreuves écrites et orales du concours des TSMA 1<sup>er</sup> grade, pour la spécialité « **vétérinaire et alimentaire** ».

### **Durée de la Classe Prépa - Talents : de mi-septembre 2024 à juin 2025**

- *préparation aux épreuves écrites, de mi-septembre 2024 à janvier 2025* (alternance de sessions de 1 semaine à 15 jours de formation en présentiel, pour une durée totale de sept semaines en présentiel et de périodes de formation à distance, encadrées le reste du temps),

- *stage de découverte en service déconcentré d'une semaine*, dans l'environnement institutionnel d'un futur fonctionnaire du ministère de l'agriculture (entre février et mars 2025),

- *préparation aux épreuves orales de mai/juin 2025* (1 semaine de présentiel en mars/avril 2025),

- *acquisition d'Unités Capitalisables du Brevet Professionnel Responsable Entreprise Agricole* (1 semaine de présentiel en mars/avril 2025).

### **Conditions d'accès :**

- Être étudiant.e ou demandeur.euse d'emploi (France travail),
- Être titulaire d'un bac (ou équivalence niveau 4), à la date d'inscription au concours,
- Remplir les conditions d'accès à un emploi de la fonction publique et être éligible à la bourse talents (4 000 €). Les ressources et charges familiales ne doivent pas dépasser les plafonds fixés par l'arrêté<sup>1</sup> relatif aux bourses de l'enseignement supérieur (base de 35 086 €, variable selon le niveau des charges familiales).

**Nombre de places offertes : 20**

**Ouverture des candidatures :** Lundi 25/03/2024

Pour accéder en ligne au dossier d'inscription : [CLIQUEZ ICI](#)

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :** Mercredi 15/05/2024, dernier délai

**Épreuve orale de sélection :** du lundi 1<sup>er</sup> au mercredi 3 juillet 2024

**Rentrée de la Classe Prépa - Talents :** Entre le 16 et le 24 septembre 2024 à l'INFOMA Corbas (69) (date à confirmer)

Pour toutes informations complémentaires :

**Site internet :** <https://infoma.agriculture.gouv.fr/>, onglet en haut « Préparation aux concours » puis « Préparation au concours technicien supérieur Prépa Talents », Rubrique Accès au concours / classe préparatoire

**Adresse mail :** [formin.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:formin.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr)

**Téléphone :** 04 72 28 93 00 (Mme MAUCELI, Mme DESCHAMPS ou Mme SCHAAN)

<sup>1</sup> Arrêté du 13 avril 2023 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'année 2023-2024